



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL • FRÉJUS • PUGET SUR ARGENS • ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS • SAINT-RAPHAËL

MON AGGLO, MON MAG!

N°16 - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2015

Un nouveau réservoir d'eau potable s'implante sur le territoire



Dans ce magazine : Inauguration d'un nouvel espace commercial... 3^e salon de l'emploi des + de 45 ans... Pose de la première pierre du parking de l'hôpital intercommunal... Une nouvelle équipe de Volley-Ball pour le territoire... Retour sur la journée gratuite d'Agglobus... Un schéma pour coordonner le développement du territoire... Bilan du Plan Local de l'Habitat... Un plan pour protéger notre environnement...



SOMMAIRE

ASSAINISSEMENT

4-5 Un nouveau réservoir d'eau potable

ECONOMIE

6 Journée Nationale du Commerce de Proximité

7 Zoom sur l'ADIE

8 Inauguration d'un nouvel espace commercial

L'espace de co-working Point Sud

9 Salon de l'emploi des + de 45 ans

GRAND PROJET

10-11 Pose de la première pierre du parking de l'hôpital intercommunal

TERRITOIRE NUMÉRIQUE

12 Partage d'images sur Instagram

DEVELOPPEMENT DURABLE

13 Lutter contre les dépôts sauvages

SPORT

14-15 Une nouvelle équipe de Volley-Ball pour le territoire

RENCONTRE

16-17 Paul BOUDOUBE, Vice-Président de la CAVEM

CULTURE

18-19 La CAVEM soutient le Mas des Escarvatières

TRANSPORT

20-21 Une journée gratuite avec l'Agglobus

SANTÉ

21 Reprise des séances de vaccination

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

22-23 Les étapes du SCoT

HABITAT

24 Le Plan Local de l'Habitat

25 Le Plan d'Intérêt Général

ENVIRONNEMENT

26 Nuit de la chauve-souris

27-29 Le Plan Climat Energie Territorial



Var-Estérel-Méditerranée,
mon agglo, mon mag n°16
Le magazine d'information
de la Communauté d'Agglomération
Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien
83700 SAINT-RAPHAËL
Tél. 04.94.19.31.00 • cavem.fr

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
Rédaction : Mathias OLIVERO
Photos : Christine DELVILLE • Services CAVEM • Maxime COQUARD •
Frédéric PASQUALINI • Christophe RAYNAL • Jean-Louis THEURIER • Eric THIBAUD • © Crédit photo aérien
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr
ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Il fût un temps où la Communauté d'Agglomération composée des deux seules villes de Fréjus et Saint-Raphaël ne prélevait pas l'impôt et avait néanmoins réussi à construire le théâtre du Forum, le Palais des Sports Jean François KRAKOWSKI, participé au financement de la suppression du passage à niveau de Fréjus ainsi qu'au financement du Stade Nautique Alain CHATAIGNER. Nous avons également financé les stations d'épuration du Reyran et d'Agay pour leur passage au traitement biologique. Je tenais à le rappeler, mais ça c'était avant...

Désormais la CAVEM se compose de cinq villes, ce qui nous renforce, mais malheureusement l'invention de la péréquation nationale nous ampute d'une grande partie de nos recettes et ceci nous a imposé, par la contrainte, la mise en place d'un impôt au bénéfice d'autres communautés d'agglomération et non de nous-mêmes.

Nous avons destiné la capacité d'investissement résiduelle actuelle à essentiellement construire le parking de l'Hôpital Intercommunal car la situation devenait intenable et conflictuelle. Un réservoir d'eau sera également construit à Roquebrune et nous aiderons aussi la formation des jeunes vers l'apprentissage, qui fait tellement défaut dans notre Pays, en soutenant l'ouverture du centre de formation IMSAT formant aux métiers du tourisme et du sport.

La CAVEM travaille efficacement, grâce aux différentes commissions où sont présents les élus désignés par toutes les majorités des cinq villes et accomplit un travail soutenu qui oriente les décisions du Conseil d'Agglomération.

Avec mes fidèles et cordiaux sentiments.

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée



www.cavem.fr



La CAVEM finance un nouveau réservoir d'eau

D'IMPORTANTES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE RÉSERVOIR DU COLLET REDON DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE.



© Situé sur les hauteurs de la Bouverie à Roquebrune-sur-Argens, cet édifice intercommunal d'une capacité de 800 m³ a été réhabilité en 2014 et un deuxième réservoir de 1 200 m³ a été construit à ses côtés. La station de pompage ainsi que les équipements électriques du réservoir ont été renforcés. Parallèlement, la qualité de distribution de l'eau sur le quartier a été améliorée par le renouvellement d'un kilomètre de canalisations en fonte. L'ensemble de ces travaux a été financé pour un total de 927 280 € HT par la CAVEM qui gère la compétence de l'eau et de l'assainissement sur le territoire.

Une capacité de stockage plus que doublée

La capacité de stockage, qui atteint désormais 2 000 m³, offre aujourd'hui plus de possibilités pour l'entretien du réservoir et la distribution de l'eau. En effet, les deux cuves permettent de travailler indépendamment sur l'une ou l'autre sans pour autant arrêter l'activité de stockage afin par exemple d'en effectuer le nettoyage.

Assurer la défense contre les incendies

L'ancien réservoir de 800 m³, était insuffisant à lui seul pour assurer la défense contre les incendies. De plus, la population étant multipliée par quatre en saison estivale, les besoins d'alimentation en eau du quartier de la Bouverie s'en trouvent également grandement augmentés en cette

saison. Désormais, avec plus du double d'eau au sein du réservoir, le quartier ne connaîtra plus de problèmes d'alimentation en eau, même en période de grande chaleur.

Un édifice bien intégré dans son paysage

La position du réservoir, en haut d'une colline, a été choisie de manière stratégique afin de garantir une pression adaptée de la distribution d'eau. L'architecture cylindrique de l'édifice est quant à elle réalisée conformément aux règles d'urbanisme en vigueur sur la commune de Roquebrune-sur-Argens. La couleur, enfin, a été choisie de manière à intégrer au mieux l'édifice au sein du paysage. Et cela marche bien : certains habitants ne se rendent même pas compte de son existence.

potable



RÉSERVOIR DU COLLET REDON

Une qualité de l'eau surveillée

L'usine du Syndicat de l'Eau du Var-Est (SEVE) située au Muy et exploitée par VEOLIA permet de filtrer l'eau puis de l'envoyer au réservoir du Collet Redon via les canalisations afin d'assurer sa distribution. Un taux de chlore est injecté dans les réservoirs afin de purifier l'eau et des prélèvements sont régulièrement effectués par l'Agence Régionale de la Santé pour vérifier la qualité de l'eau. Le plan Vigipirate est appliqué sur les réservoirs qui sont sous télésurveillance constante afin de pallier toute fuite ou problème sanitaire. L'ensemble de ces moyens mis en place permettent à notre territoire d'assurer une qualité de l'eau exemplaire à ses habitants.

Un projet de rénovation du réservoir des Issambres financé par la CAVEM

Un autre projet de rénovation de réservoir est en cours aux Issambres, également financé par la CAVEM. Il s'agit d'un vieil édifice qui présente des défauts de structure et qu'il va falloir remplacer afin de pouvoir répondre à la problématique de distribution d'eau potable des Issambres et d'une partie de Saint-Aygulf en période estivale.



LE TERRITOIRE





ÉCONOMIE

7^e Journée Nationale du Commerce de proximité

LE SAMEDI 10 OCTOBRE 2015, LES COMMERCE DES ADRETS DE L'ESTÉREL, FRÉJUS, PUGET SUR ARGENS, ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET SAINT-RAPHAËL PARTICIPAIENT À LA 7^E ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ.

Organisée dans la France entière chaque deuxième samedi du mois d'octobre depuis sept ans, cette manifestation unique permet de renforcer l'unité des commerçants locaux par l'organisation de nombreuses animations dans nos rues : dégustations de spécialités, soins gratuits, démonstrations...

Le but de cet événement est de promouvoir les valeurs du commerce de proximité auprès du public en nous rappelant les bienfaits d'échanges à visage humain.

Un succès renouvelé pour la 7^e édition nationale

Pour cette édition 2015, pas moins de 330 villes ont ainsi obtenu le label « Commerces de proximité dans la ville » qui exprime le travail remarquable fait par chaque acteur de la vie économique locale.

Pour la première fois, les cinq villes de la CAVEM ont participé

L'année dernière, Fréjus et Saint-Raphaël participaient à la Journée Nationale du Commerce de Proximité et obtenaient ainsi leur label. Cette année, ce sont les Adrets de l'Estérel qui se sont lancés, en proposant toute la journée diverses animations telles que des spectacles de majorettes ou de danse country, des structures gonflables, des défilés... Désormais, tout le territoire est porteur du label « Commerces de proximité dans la ville ». Cet engouement démontre l'engagement quotidien de la CAVEM pour le dynamisme économique du territoire.



CHIFFRES CLÉS

29
29 départements concernés

330
330 villes participantes en 2015
(dans la France entière)

7500
7500 commerçants participants
dont 850 prévus sur la CAVEM

6 000 000
6 millions d'habitants concernés en France

Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) : trouver les financements nécessaires pour la création de votre entreprise, avec le soutien de la CAVEM



➤ Mais qu'est-ce que l'ADIE ?

Présente dans la France entière, l'ADIE permet d'obtenir un crédit pour créer ou développer une entreprise, mais aussi pour faciliter son accès à l'emploi. Elle s'adresse aux personnes qui ne remplissent pas les conditions nécessaires à l'obtention d'un crédit comme par exemple les demandeurs d'emploi ou les allocataires des minima sociaux. La CAVEM subventionne la structure pour soutenir son action sur l'Est Var.

➤ L'ADIE avec vous : avant, pendant et après

L'ADIE accompagne les créateurs de micro-entreprise avant, pendant et après la création de leur activité en les aidant à finaliser leur projet et en leur apportant un soutien dans les démarches administratives. Elle leur fait également bénéficier d'un réseau de partenaires et d'assurances à des tarifs préférentiels.

➤ Obtenir un microcrédit avec l'ADIE

Pour obtenir un crédit auprès de l'ADIE, il vous suffit de contacter son référent sur votre territoire (voir encart contact) pour lui présenter votre projet. Chaque semaine, un comité de décision se réunit, à l'occasion duquel on décidera si le vôtre est accepté ou non. Les prêts de l'ADIE peuvent se cumuler avec d'autres aides et subventions.



➤ Une opération pour « Il n'y a pas d'âge pour créer sa boîte »

Le lundi 5 octobre 2015, l'ADIE a lancé son opération « Il n'y a pas d'âge pour créer sa boîte » en organisant une réunion d'information à la Maison pour l'Emploi de l'Est Var. Cet événement a donné l'occasion aux jeunes de 18 à 32 ans et aux seniors à partir de 45 ans d'obtenir des conseils sur la création d'entreprise et les solutions de financement.

Contact :

Laura Brunelière - Responsable de l'ADIE Est et Ouest Var
Tél. : 06 33 61 91 85

CHIFFRES CLÉS

10 000
10 000 € de subventions de la CAVEM

25
25 projets par an financés sur le territoire

200
200 projets financés chaque semaine en France

134 000
134 000 projets financés en France depuis 1989

Taux d'insertion professionnelle : 84%



Inauguration d'un nouvel espace commercial à Roquebrune-sur-Argens

LA CAVEM POURSUIT SA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES NOUVELLES AU SEIN DE LA ZAC DES GARILLANS AFIN DE LA DÉSENCLAVER.

🕒 **Le jeudi 24 septembre 2015, Georges GINESTA, Président de la CAVEM et Luc JOUSSE, Maire de Roquebrune-sur-Argens, ont inauguré le nouvel espace commercial « La Gallery » situé au rond-point des quatre chemins à Roquebrune-sur-Argens, en présence de près de 300 personnes.**

La Gallery est un nouvel espace commercial né de l'idée de Jacques BORRAS, promoteur de ce projet. Il permettra à des enseignes aux activités complémentaires de s'installer sur le territoire. Ce bâtiment de près de 2 500 m², à l'architecture avant-gardiste et originale, se dresse en forme d'arc et s'articule autour d'un patio extérieur. Il bénéficie d'un parking de plus de 100 places et se situe idéalement à proximité de la RDN7.



Activités des membres de Point Sud

- › Automobile
- › bien-être
- › coaching
- › communication numérique
- › e-tourisme
- › événementiel
- › formation
- › infographie
- › informatique
- › journalisme
- › psychothérapie/sexologie
- › sophrologie
- › soutien scolaire
- › urbanisme/paysage

Point Sud : le Coworking a le vent en poupe

LE COWORKING OFFRE UNE NOUVELLE VISION DE LA VIE PROFESSIONNELLE : CELLE DE PARTAGER SES COMPÉTENCES AVEC D'AUTRES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DANS UN MÊME LIEU. CECI PERMET DE ROMPRE L'ISOLEMENT TOUT EN RESTANT AUTONOME.

🕒 **Point Sud** est le précurseur de l'espace de coworking dans le sud-est, situé à Saint-Raphaël. Vous pourrez y partager votre dynamisme et vos talents avec d'autres entrepreneurs ou encore bénéficier d'une salle pour organiser vos réunions et recevoir vos clients.

Après un an d'existence, le bilan dressé par Point Sud est positif : déjà une quinzaine de membres se côtoient entre ses murs et la vitalité économique du territoire ne peut que s'en féliciter.

Plus de renseignements :
06 45 76 32 93 / contact@point-sud.fr



www.point-sud.fr



En partenariat avec la CAVEM, la Maison de l'Emploi de l'Est Var a organisé le 3^e salon de l'Emploi des + de 45 ans

Jeudi 24 septembre 2015 - Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🔗 **L'emploi des personnes qui ont 45 ans et plus** est un enjeu majeur du territoire Est Varois. En effet, chercher un emploi à cet âge signifie faire face à des difficultés que l'on ne soupçonne pas forcément : remise en question, manque de compétences, marché de l'emploi inadapté... Depuis maintenant trois ans, le salon Latitude 45 propose donc des ateliers spécifiques pour faciliter la recherche d'emploi aux seniors et leur permettre de rebondir professionnellement.

4 espaces dédiés aux différentes étapes du parcours vers l'emploi :

- des ateliers de développement personnel (prise de conscience des compétences acquises, confiance en soi, optimisme) ;
- des tables rondes avec des partenaires de la mobilité professionnelle pour poser vos questions sur les parcours professionnels ;
- des ateliers de techniques et recherches d'emploi sur des thèmes variés ;
- un espace recrutement avec une vingtaine d'employeurs disponibles.

Un intérêt des deux côtés, pour les recrutés comme pour les recruteurs

Le 3^e salon latitude 45 a également été l'occasion pour les recruteurs de :

- rencontrer un public compétent qui dispose déjà d'une expérience certaine en entreprise ;
- d'effectuer des entretiens et collecter des CVs ;
- recruter les personnes qui correspondent à leurs besoins.

CHIFFRES CLÉS

950 participants

18 recruteurs

Environ 100 offres d'emplois





GRAND PROJET

Le nouveau parking de l'hôpital se construit à vue d'œil

LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015, GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET DÉPUTÉ-MAIRE DE SAINT-RAPHAËL, CATHERINE ROUBEUF, PRÉSIDENTE DE LA RÉGIE INTERCOMMUNALE GARE ROUTIÈRE ET PARC DE STATIONNEMENT ET ADJOINTE AU MAIRE DE SAINT-RAPHAËL ET CHANTAL BORNE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL (CHI) ONT EFFECTUÉ LA CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU PARKING PUBLIC DE L'HÔPITAL.

GRÂCE À UN IMPORTANT INVESTISSEMENT DE LA CAVEM, LE CHANTIER AVANCE TRÈS RAPIDEMENT ET SON ÉVOLUTION PEUT SE CONSTATER CHAQUE SEMAINE À VUE D'ŒIL.

348 NOUVELLES PLACES PERMETTRONT AINSI D'OFFRIR UNE SOUPLESSE DE STATIONNEMENT AUX VISITEURS ET AUTRES PATIENTS DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2016.



🕒 **Étaient également présents :** Paul BOUDOUBE, Vice-Président de la CAVEM et Maire de Puget sur Argens, Nello BROGLIO, Vice-Président de la CAVEM et Maire des Adrets de l'Estérel, Jean-Paul OLLIVIER, Vice-Président de la CAVEM et Adjoint au Maire de Roquebrune-sur-Argens, Christine MEUNIER, Conseillère Communautaire de la CAVEM et Adjointe au Maire de Fréjus.



Une amélioration nécessaire pour l'accueil des patients

Créé en 1972, le CHI accueille des patients de l'ensemble des cinq villes de la CAVEM, mais aussi de tout l'Est Var, ce qui représente environ 180 000 habitants. Durant l'été, cette fréquentation peut tripler au rythme des flux touristiques. Le nouveau parking permettra d'offrir au public une grande capacité de stationnement. Il améliorera la qualité d'accueil de l'hôpital afin de conforter sa position d'établissement hospitalier de référence de l'Est-Var.

Un nouvel investissement de 4 millions d'euros

L'investissement sur le site du CHI pour la construction du parking s'ajoute à celui de 700 000 € pour la réalisation d'une crèche mais également aux subventions de fonctionnement de cette crèche aux horaires atypiques.

UNE NAVETTE GRATUITE POUR VOUS ACCOMPAGNER AU CHI JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX

Pour vous rendre au Centre Hospitalier Intercommunal sans encombrement durant les travaux sur le parking, la CAVEM met une navette gratuite à votre disposition. La ligne relie la gare routière de Fréjus au lycée Camus afin de vous accompagner jusqu'à l'établissement depuis les parkings aux alentours : Aubenas, Clos de la Tour, Collège Léotard, Gallieni, Les Chênes, Lycée Camus, Paul Vernet, Porte d'Orée, Sainte-Croix. Ce service, gratuit depuis le 1^{er} septembre, sera maintenu durant toute la durée des travaux, jusque début 2016.

Aller plus loin

www.cavem.fr

CHIFFRES CLÉS

47 000
47 000 passages aux urgences

131 000
131 000 consultations externes

21 300
21 300 hospitalisations

348
348 places de parking

 Un parking sur 3 niveaux dont 2 couverts



TERRITOIRE NUMERIQUE

Le territoire se partage sur Instagram

« UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS » DISAIT CONFUCIUS.

UNE IMAGE ASSOCIÉE À QUELQUES #HASHTAGS OU MOTS-CLÉS EN VAUT-ELLE DEUX MILLE ?

➤ Connaissez-vous Instagram ?

Instagram est une application qui permet à 300 millions d'utilisateurs de partager des photos et d'échanger des commentaires dessus, directement depuis leur smartphone. Instagram vous permet d'embellir vos images via de nombreux filtres (en jouant par exemple sur la clarté ou la saturation) et de les partager au-delà de votre liste d'amis à l'aide d'hashtags (mots-clés précédés d'un dièse en rapport avec la photo).



➤ Développer Instagram pour les acteurs du territoire

Les photos sont un outil primordial pour le tourisme digital. Consciente du potentiel d'Instagram, l'agence Estérel Côte d'Azur, à laquelle participe la CAVEM, a décidé de se développer sur

Instagram avec pour objectif une promotion digitale à long terme du territoire. Ainsi, un workshop a été organisé le vendredi 4 septembre 2015 à l'attention des Offices de Tourisme locaux.

Animé par Elisa DETREZ et Maxime COQUART, spécialistes d'Instagram, cet atelier a permis de former les personnes en charge des réseaux sociaux sur l'usage de l'application.

➤ Une rencontre autour d'Instagram : l'INSTAMEET

Afin d'impliquer les visiteurs et les habitants dans le tourisme, l'agence Estérel Côte d'Azur a organisé un concours sur Instagram durant le mois d'août. L'objectif était de capter des expériences de vacances sur notre territoire et de les partager à l'aide du hashtag #VisitEstereel. Plus de 1000 photos ont ainsi été reçues dont 10 sélectionnées par le jury de l'agence selon leur originalité. Les gagnants ont été récompensés lors d'une soirée « Instameet » organisée le samedi 5 septembre 2015.

2,5 milliards de « likes »
chaque jour sur Instagram

300 millions d'utilisateurs
dans le monde

70 millions de photos
partagées chaque jour



www.instagram.com/esterelecotedazur



DEVELOPPEMENT DURABLE

Lutter contre les dépôts sauvages

CERTAINES PERSONNES AU COMPORTEMENT IRRESPONSABLE N'HÉSITENT PAS À SE DÉBARRASSER N'IMPORTE OÙ DE LEURS ORDURES ET ENCOMBRANTS. LES POINTS DE DÉPÔT D'ORDURES IMPROVISÉS AINSI CRÉÉS NUISENT AUTANT À L'IMAGE DU TERRITOIRE QU'À SON ENVIRONNEMENT.

Pourquoi combattre les dépôts sauvages ?

Les dépôts sauvages, souvent cachés car interdits, sont dangereux pour l'environnement car ils polluent la terre, l'eau et altèrent les nappes phréatiques. L'image de notre territoire s'en trouve également impactée et leur traitement nécessite une intervention supplémentaire.

Que faire en cas de dépôt sauvage ?

La meilleure prévention contre les dépôts sauvages réside dans la transmission de leur position aux déchèteries, directement par la population.

Si vous constatez un dépôt sauvage sur le territoire, contactez la déchèterie la plus proche de chez vous :

- › Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65
- › Fréjus : 04 94 53 31 29
- › Puget sur Argens / Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09
- › Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

Vous pouvez également contacter la gendarmerie ou la police municipale de votre commune.

Une réglementation plus sévère : 450 € d'amende

Afin de combattre ce fléau, la police municipale sanctionne désormais d'une amende de 450 € les incivilités de dépôts sauvages. De plus, les personnes sanctionnées seront automatiquement assignées devant le Tribunal de Police ou le Tribunal correctionnel.



LE COMPOST, ON A TOUS À Y GAGNER

Le compost est un engrais naturel de qualité pour toutes les plantations en terre ou en pot. Produit à partir de déchets d'origine végétale, il permet au sol de retenir l'eau et les nutriments indispensables à votre plante.

Vous pouvez vous procurer du compost normé **NFU 04451** aux déchèteries des Adrets de l'Estérel et de Puget sur Argens au prix de **5€ les 100 kilos**.



SPORT

Une nouvelle équipe de Volley-Ball pour

À L'OCCASION DE LA NOUVELLE SAISON NATIONALE 2015 / 2016, UNE PRÉSENTATION DES ONZE JEUNES JOUEUSES QUI CONSTITUENT L'ÉQUIPE PRO DU CLUB SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY-BALL (SRVVB) A ÉTÉ ORGANISÉE. CETTE CÉRÉMONIE A EU LIEU SUR LE CATAMARAN D'UN PARTENAIRE DU CLUB, LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015, EN PRÉSENCE DE GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET D'ERIC TANGUY, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL.

☞ L'occasion pour nous de rencontrer Christine GIROD, Présidente du club depuis 1995.

Pouvez-vous présenter l'équipe du SRVVB ?

Créé en 1947, le club de Saint-Raphaël a un sacré palmarès ! Championne de la ligue Nationale 1B en 1986, l'équipe accède alors à la ligue 1A. Ceci lui permet d'être finaliste de la Coupe de France en 1990 puis Vice-Championne de France en 1992. Cette saison, le club a réorganisé son équipe en recrutant 8 nouvelles joueuses (sur 11 !).

Sur quels critères sont-elles recrutées ?

Le recrutement se fait par rapport au budget et selon le potentiel des joueuses. Nous recrutons des joueuses expérimentées entourées de plus jeunes afin de bâtir une équipe pérenne. D'ailleurs, un partenariat avec le CREPS de Boulouris « Pôle Espoir de Volley-Ball » nous permet d'être le club support de joueuses dès l'âge de 15 ans. Ces joueuses peuvent par la suite intégrer notre centre de formation qui lui s'adresse aux jeunes filles de 18 à 23 ans.

Quelles sont les forces et les faiblesses de la nouvelle équipe ?

Pour éviter la problématique qui s'est posée l'année dernière, nous avons recruté des joueuses d'une moyenne de taille plus importante. Par exemple, Anna KAJALINA, qui vient d'Estonie, mesure deux mètres trois. D'autres sont présentes depuis longtemps à Saint-Raphaël, comme par exemple Tanja GRBIC qui signe sa cinquième saison chez nous. Leur principale faiblesse vient du fait qu'elles doivent apprendre à se connaître et à jouer ensemble.

Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne le championnat français de volley-ball ?

Le championnat de ligue A de volley-ball fait concourir 12 équipes de la France entière, parmi lesquelles le SRVVB est la seule en provenance du Var. La première phase comporte 22 journées de matchs aller / retour, à l'issue desquelles un classement des clubs est établi. Les huit premiers participent



le territoire

aux play off pour le titre de Champion de France. Les deux dernières équipes sont reléguées en division inférieure. Cette année, les matchs seront retransmis à la télévision, sur la chaîne L'équipe 21, en plus d'être diffusés en direct sur le site internet de la Ligue Nationale de Volley.

Certaines rencontres avec d'autres équipes sont-elles particulièrement attendues ?

Notre match contre le RC Cannes est très attendu car cela fait 18 ans qu'ils dominent le championnat. C'est un match de gala qui aura lieu le samedi 31 octobre 2015. Ceci dit, l'équipe de Cannes ne nourrit pas les mêmes ambitions que les nôtres : ils se préparent pour la ligue des champions, ont déjà été champions d'Europe... leur budget est forcément beaucoup plus important que le nôtre.

En parlant de budget, justement, quel est le montant de la subvention accordée par la CAVEM au SRVVB ?

Actuellement, pratiquement 40 % de notre budget provient de la CAVEM qui verse 250 000 € au SRVVB. Cette subvention n'alimente pas seulement l'équipe pro, mais également l'ensemble du club et son centre de formation. Elle nous permet d'avoir des cadres compétents pour soutenir notre équipe. Un club de partenaires se met en place afin de mobiliser un maximum de personnes autour de notre club.



www.saint-rafael-volley.com

CHIFFRES CLÉS

8
8 nouvelles joueuses dans l'équipe pro 2015-2016

Entre 22 et 30 rencontres
pour l'équipe pro

14
14 équipes amateurs

Entre 150 et 200 rencontres
pour le secteur amateur

PROCHAINES RENCONTRES

Salle Pierre Clère à Saint-Raphaël
1, avenue Théodore Rivière
Tél. : 04 94 83 70 55

- > **RC Cannes**
Samedi 31 oct. 2015 - 19h30
- > **Nancy**
Vendredi 13 nov. 2015 - 19h30
- > **Béziers**
Samedi 28 nov. 2015 - 19h30
- > **Istres**
Vendredi 11 déc. 2015 - 19h30

RENCONTRE

Paul BOUDOUBE, 1^{er} Vice-Président de la CAVEM, Maire de Puget sur Argens



RENCONTRE AVEC
Paul BOUDOUBE

Pouvez-vous nous citer quelques exemples d'une intercommunalité réussie au bénéfice du territoire et plus particulièrement de la ville de Puget sur Argens ? Tout d'abord, en ce qui concerne la voirie ?

Afin d'améliorer et fluidifier la circulation, tout en offrant un accès à la nouvelle zone commerciale qui va se créer, le rond-point à la sortie de l'autoroute sera repensé. La circulation se fera sur deux niveaux, un peu comme sur le rond-point des Combattants d'Afrique du Nord dans la zone de la Palud. Ce projet, qui coûtera 6 millions d'euros au total, sera porté par un financement impliquant Leroy Merlin, qui participera à hauteur d'environ 2,5 millions d'euros.

Ensuite, toujours afin d'améliorer la circulation dans nos zones commerciales, un itinéraire de délestage de la RN7 est actuellement à l'étude. L'alternative la moins chère consiste à rénover la route des Vernèdes qui va de Puget sur Argens à Fréjus. Une autre possibilité envisagée serait le doublement de la RN7 par une route qui servirait de digue et protégerait la zone de la Palud des inondations. Cette option inclut des travaux de grande ampleur. Nous sommes actuellement dans l'attente d'une réponse du Conseil Départemental pour décision.



Et concernant le traitement des eaux et l'assainissement ?

En effet, Puget sur Argens a entièrement refait son réseau d'eau potable avec l'aide de la CAVEM qui a pris en charge les travaux pour un montant de 4 millions d'euros. L'assainissement des stations d'épuration d'Aire Belle et du Reyran est également en cours de rénovation. Une partie des travaux pour le raccordement à la station d'épuration du Reyran seront réalisés de nuit à cause du trafic en journée. Il s'agit de travaux nécessaires pour garantir la qualité de l'eau sur notre territoire et la CAVEM en a ouvert l'opportunité.

Le soutien financier de la CAVEM est donc indispensable pour votre commune ?

Oui, car aujourd'hui, nos communes sont, à l'échelle nationale, considérées comme riches et doivent donc payer un impôt de péréquation, qui est ensuite redistribué par l'État à d'autres communes moins avantagées. Prendre aux riches pour donner aux pauvres est fédérateur, dit de cette manière. Mais cela coûte tout de même 28 millions par an à la CAVEM et bien entendu à ses contribuables... Pour vous donner une idée c'est un budget qui pourrait permettre la construction de la route-digue de la Palud...

Des projets culturels sont aussi mutualisés ?

En complément de notre programmation culturelle municipale, le programme culturel d'Aggloscènes permet de proposer des spectacles de qualité à l'espace culturel Victor Hugo de Puget sur Argens. Ce genre d'initiative est très importante pour permettre à la culture de subsister dans une période qui lui est néfaste : les budgets sont réduits et beaucoup de festivals disparaissent comme par exemple le Puget Live Festival (qui a tout de même attiré 5 214 spectateurs en 2014). Avec l'aide de la CAVEM, nous avons pu continuer à soutenir le festival du Mas des Escaravatières afin que celui-ci subsiste dans cette période de crise.

Au final, l'intercommunalité permet donc à ses contribuables de réaliser des économies ?

Exactement. Le projet intercommunal concernant les déchets verts en est une parfaite illustration. En effet, l'aire de broyage des déchets verts située à Puget sur Argens sera bientôt opérationnelle pour accueillir les déchets verts des habitants des cinq communes. Elle permettra de diviser le coût du traitement par trois. Il s'agit d'une économie qui influera sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



CULTURE

La CAVEM soutient le festival du Mas des

SUITE À LA DISPARITION DE NOMBREUX FESTIVALS, LE MAS DES ESCARAVATIERS EST DÉSORMAIS DEVENU LE PREMIER FESTIVAL DU VAR À PROPOSER UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE DE CONCERTS AUX STYLES VARIÉS.

☉ **La particularité de ce lieu** est de proposer un format intimiste et convivial aux spectateurs avec une capacité d'accueil de 1 000 personnes. Comme a dit Jacques Higelin, au Mas des Escaravatiers :

**« On accueille le public
comme les amis et les artistes
comme la famille. »**

☉ Une nouvelle saison menacée

Pourtant, à la fin de la saison 2014, quand l'heure des comptes arrive, le Mas des Escaravatiers accuse un déficit budgétaire de 40 000 € qui risque de ne pas permettre à la saison 2015 de voir le jour. Sébastien COSTAMAGNA, responsable du Mas des Escaravatiers, met alors plusieurs solutions en place.

☉ De multiples soutiens

Une campagne de « crowdfunding » (levée de fonds) est lancée sur le site Ulule.com (premier site de financement participatif européen) et permet de rapporter 31 415 €. Ce concept fédère le public en tant que communauté en le rendant acteur de la réussite du lieu qu'ils ont contribué à sauver.

Des artistes ayant joué au Mas des Escaravatiers tels qu'**Olivia Ruiz, Fédé ou Lilly Wood** tournent de courtes vidéos dans lesquelles ils invitent le public à soutenir le festival. Ceci permet de générer un fort impact médiatique et d'attirer l'attention de la presse mais aussi de mécènes privés.

La CAVEM, déjà très investie dans l'offre culturelle avec le théâtre du FORUM, présidé par Guillaume DECARD, renforce son soutien financier en augmentant la subvention du festival du Mas des Escaravatiers à hauteur de 40 000 € en 2015 au lieu de 25 000 € en 2014.



Escaravatiers

Ce projet culturel exceptionnel et atypique est désormais sauvé car les soutiens apportés lors de la saison 2015 ont permis de compléter un déficit budgétaire.



Une programmation éclectique

Ainsi, la saison 2015 voit le jour et les têtes d'affiches ne déçoivent pas : Earth Wind and Fire, Brigitte, Charlie Winston ou encore Faada Freddy sont au rendez-vous et répondent à tous les goûts musicaux. La seule ligne directrice du Mas des Escaravatiers, c'est de proposer des concerts d'auteurs-compositeurs interprètes... autant dire que le choix est vaste et la programmation forcément éclectique : reggae, pop, rock, chanson française, électrique, acoustique, électronique...



LE MAS DES ESCARAVATIERS EN CHIFFRES

60
60 heures
de musique

15
15 concerts

13500
13 500 spectateurs



Samedi
19 sept.
2015



TRANSPORT



L'Agglobus est venu à votre

DU MERCREDI 16 AU SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015, LE TERRITOIRE ÉTAIT PLACÉ SOUS LE SIGNE DES TRANSPORTS EN COMMUN, À L'OCCASION DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ.

☺ **Des animations ont été organisées** par la CAVEM dans chacune des villes du territoire afin d'informer le public sur les tarifs du réseau Agglobus, mais aussi pour le sensibiliser à ses valeurs. En effet, il ne faut pas oublier que les transports en commun permettent de limiter la pollution et de réaliser des économies.

Afin de favoriser un changement de comportement, **tous les bus du réseau Agglobus de la CAVEM étaient gratuits le samedi 19 septembre 2015.**





rencontre



SANTÉ

Les séances de vaccination du SIHS ont repris



🕒 **Chaque mois, les habitants** du territoire ont la possibilité d'être vaccinés gratuitement lors des séances organisées par le Service Intercommunal de l'Hygiène et de la Santé (SIHS) de la CAVEM. Les séances ont repris depuis le mercredi 16 septembre 2015. Prochaines séances :

- › Le Mercredi 18 Novembre 2015
- › Le Mercredi 16 Décembre 2015

Inscription obligatoire au préalable en contactant le service vaccination soit :

- › par téléphone au 04 94 19 89 55 ;
- › sur le site internet de la CAVEM, Rubrique Santé > Vaccination > Se faire vacciner ;
- › par mail : service.vaccination@cavem.fr

Obtenir son certificat de vaccination

Dès maintenant, contactez le service pour obtenir un certificat de vaccination qui est obligatoire pour toute première inscription scolaire.

Les pièces justificatives à fournir sont les suivantes : une photocopie du livret de famille, un justificatif de domicile et la partie vaccination du carnet de santé. Une réponse vous sera formulée sous 24h environ.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) complet avec le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) pour le territoire

LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 JUIN 2015, L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU SCOT SUR LE PÉRIMÈTRE DES CINQ COMMUNES DE LA CAVEM A ÉTÉ APPROUVÉE EN Y INCLUANT LE SMVM, OBJET D'UNE CONCERTATION ÉLARGIE.

DATES CLÉS DU SCOT DE LA CAVEM

2003 : Le Syndicat Mixte SCoT Var Est a en charge le SCoT qui couvre les Adrets de l'Estérel, Bagnols-en-Forêt, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Après 4 années d'études, le projet de SCoT est transmis aux instances publiques ;

2012 : la CAVEM reprend en charge le SCoT dont le périmètre est modifié ;

Juin 2015 : poursuite des études du SCoT de la CAVEM par l'engagement d'une concertation élargie.

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le SCoT est un document d'urbanisme intercommunal de planification qui permet de coordonner plusieurs secteurs du territoire durant 15/20 ans : urbanisme, habitat, déplacements, développement économique et préservation de l'environnement. Ses objectifs s'inscrivent dans les principes définis par les articles L.110 et L.121-1 du code de l'urbanisme :

- › coordonner le développement du territoire ;
- › fixer l'organisation et la restructuration de l'espace urbain ;
- › déterminer l'équilibre entre les espaces urbains et les espaces naturels ;
- › apprécier l'incidence de ces orientations sur l'environnement ;
- › définir les objectifs relatifs à l'équilibre et l'habitat.

Son élaboration puis sa mise en œuvre ont un impact concret en termes d'aménagement et d'urbanisme du territoire. Les zones commerciales et artisanales doivent se conformer au SCoT pour déterminer leur implantation.



Les différentes composantes du SCoT

Le SCoT est composé de trois documents principaux :

- › le Rapport de présentation qui explique les choix retenus pour l'aménagement du territoire ;
- › le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui présente l'évolution du territoire dans le respect des principes de développement durable ;
- › le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui détermine l'organisation de l'espace et des équilibres entre espaces urbains et espaces naturels.

📄 **Télécharger les documents : www.cavem.fr**

De nombreux documents doivent être en compatibilité avec le SCoT afin d'être coordonnés sur le territoire :

- › le Plan Local de l'Habitat (PLH) qui définit les orientations à prendre pour l'habitat sur le territoire (voir article page 24) ;
- › le Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui traite de l'organisation des transports ;
- › les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui fixent les règles de constructibilité à respecter.

Sont également pris en compte dans l'élaboration du SCoT :

- › les opérations foncières et d'aménagements ;
- › la délimitation des interventions pour protéger et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels en périphérie du territoire ;
- › les autorisations d'urbanisme commercial ;
- › les Déclarations d'Utilité Publique ou Déclarations de projet pour la réalisation d'aménagements.

« Le SCoT permet de coordonner plusieurs secteurs du territoire durant 15/20 ans »

Qu'est-ce que le SMVM ?

Le lundi 29 juin 2015, les Élus ont validé en Conseil Communautaire l'élaboration d'un Schéma de Mise

en Valeur de la Mer (SMVM) dans le cadre du SCoT. Il s'agit d'un document de planification qui détermine la vocation générale du littoral avec ses espaces maritimes et terrestres.

Ses objectifs sont les suivants :

- › protéger et valoriser l'espace littoral et maritime ;
- › gérer le domaine public maritime.

Le SMVM fait l'objet d'une concertation :

- › des ateliers thématiques avec les acteurs du territoire dont le premier s'est tenu début juillet ;
- › un séminaire qui rassemblera l'ensemble des Personnes Publiques Associées ;
- › au moins deux réunions publiques afin d'informer et de recueillir les remarques des habitants ;
- › la publication sur le site internet de la CAVEM de documents de synthèse à chaque étape du SCoT ;
- › la mise à disposition d'un registre pendant la concertation afin de permettre à la population de formuler des observations concernant le projet de SCoT et son chapitre individualisé, le SMVM.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), un outil pour le développement cohérent de l'habitat

Le PLH définit les orientations de la Politique Locale de l'Habitat sur le territoire pendant six ans. Sa compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU) permet un développement cohérent.

Le PLH de la CAVEM poursuit six orientations :

- › Mettre en place un programme d'actions foncières
- › Construire des logements en fonction des besoins
- › Valoriser les logements et quartiers existants
- › Promouvoir la cohésion sociale et territoriale
- › Favoriser le développement durable
- › Assurer le suivi de la mise en œuvre du PLH et suivre son évaluation



Deux projets livrés en fin d'année 2017

- › « **Le Domaine des Vernèdes** » à Fréjus
112 logements en locatif social
116 en accession à la propriété
Participation CAVEM : 448 000 €
- › « **Les Bastides de la Lauve** » à Saint-Raphaël
50 logements locatifs sociaux
Participation CAVEM : 425 000 €
Participation Ville de Saint-Raphaël : 350 000 €



Un bilan en nette progression

Le 10 septembre 2015, les élus de la CAVEM et des communes, l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et d'autres acteurs de l'habitat se sont réunis pour faire le bilan des actions du PLH au cours de l'année 2014 ainsi qu'un point sur l'élaboration du prochain PLH.

1 447 750
Le budget consacré par la CAVEM pour ces logements a été de 1 447 750 €.

1 498
1 498 logements en 2014 contre 873 logements en 2013

- › Les Adrets de l'Estérel : 23
- › Fréjus : 804
- › Puget sur Argens : 68
- › Roquebrune-sur-Argens : 105
- › Saint-Raphaël : 498

253
253 logements locatifs sociaux ont été agréés et financés

- › Fréjus : 150
- › Puget sur Argens : 18
- › Saint-Raphaël : 85





sur le territoire



« Le Domaine des Vernèdes »



« Les Bastides de la Lauve »

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) de la CAVEM

Un PIG est une opération qui favorise la rénovation de logements privés. Sur notre territoire, il a été initié depuis décembre 2012 et se terminera en décembre 2015. La CAVEM travaille à sa prolongation pour une année supplémentaire. Il permet aux propriétaires bailleurs ou occupants de bénéficier d'un accompagnement gratuit financé par la CAVEM et confié au bureau d'études Citémétrie (conseil sur les travaux, aide aux demandes de subventions, simulations financières, diagnostics techniques). Il permet également d'obtenir des aides financières pour la réalisation de travaux de la part de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la CAVEM et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).



965840 € d'aides à la rénovation énergétique, à l'adaptation à la perte d'autonomie et aux travaux de rénovation des logements dégradés

Les objectifs du PIG de la CAVEM

- › lutter contre l'habitat indigne ;
- › augmenter le nombre de logements locatifs privés à vocation sociale ;
- › lutter contre la précarité énergétique ;
- › adapter les logements au maintien à domicile pour les personnes qui en ont besoin ;
- › remettre sur le marché les logements vacants.

La montée en puissance des projets de rénovation

Le comité de pilotage s'est réuni le mardi 30 juin 2015 pour dresser le bilan du PIG au terme de ses deux premières années de mise en œuvre. Suite à l'augmentation du nombre de projets de rénovation sur les 5 communes du territoire, la CAVEM envisage de reconduire ce programme en 2016.



Un parc ancien, potentiellement dégradé et énergivore : 20057 logements du territoire construits avant 1975 (soit 36,7 % des résidences principales)

Sources : Filocom 2013, Insee, Recensement de la population 2011, Traitement AU[dat]VAR



Sur la période 2013-2014 : 101 projets de rénovation de logements ont été accompagnés sur la période 2013-2014 dont 83 ont bénéficié d'un financement

La chauve-souris en deux nuits

LA CAVEM A PARTICIPÉ À LA 19^E NUIT INTERNATIONALE DE LA CHAUVÉ-SOURIS EN ORGANISANT DEUX SOIRÉES ESTIVALES D'INFORMATION SUR CET ANIMAL.



Chauve-souris, y es-tu ?

Les chauves-souris demeurent des animaux mystérieux voire inquiétants pour le grand public. Pourtant, elles sont inoffensives et contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes en étant les prédateurs naturels de certains insectes comme les moustiques.

Un événement organisé dans toute l'Europe

Le secrétariat d'Eurobats a pour mission de coordonner et d'animer les activités en rapport avec la protection des chauves-souris en Europe. Afin d'inviter le public à découvrir ces animaux, la nuit des chauves-souris est organisée partout en Europe. En France, 269 animations dans le cadre de cet événement ont été organisées en 2015. Toutes les activités proposées sont gratuites et pour tout public.

Une centaine de participants au rendez-vous

La cellule Natura 2000 Estérel de la CAVEM a organisé deux soirées durant l'été 2015, le vendredi 17 juillet 2015 à la salle du Togo à Agay (Saint-Raphaël) puis le mercredi 22 juillet 2015 à la Chapelle Saint-Roch de Roquebrune-sur-Argens. Durant ces soirées, une centaine de personnes a pu découvrir le film « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tanguy STOECKLÉ avant d'assister à une conférence sur les chauves-souris de Provence animée par la chiroptérologue Dominique ROMBAUT. Ensuite, une balade nocturne leur a permis d'aller à la rencontre de cet animal directement dans son espace naturel.

CHIFFRES CLÉS

269 animations en France

1200 espèces de chauves-souris sur la planète

34 espèces de chauves-souris en France

12 espèces recensées dans l'Estérel



Plan Climat Energie

VAR - ESTÉREL - MÉDITERRANÉE

➤ Qu'est-ce que le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) ?

Le PCET est un projet de territoire qui propose des plans en matière de lutte contre le changement climatique, d'amélioration énergétique et de développement des énergies renouvelables. Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Le travail effectué par la CAVEM a été récemment félicité par la DREAL PACA, qui fédère l'ensemble des collectivités régionales engagées dans une démarche de PCET.

Ces plans abordent principalement la lutte contre le changement climatique à travers l'urbanisme et l'aménagement, l'amélioration de l'efficacité énergétique des transports et des bâtiments, et le développement des énergies renouvelables.

Sur le territoire de la CAVEM, il répond à trois objectifs :

- › réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ;
- › réduire la dépendance énergétique en valorisant les énergies renouvelables ;
- › préparer et adapter le territoire aux évolutions du climat.

➤ Un territoire riche à protéger

Le territoire de la CAVEM bénéficie d'un environnement exceptionnel, notamment grâce à sa façade maritime très attractive d'un point de vue aussi bien économique que touristique. Afin de garder la maîtrise sur les activités à fort impact et sur la richesse écologique du territoire, des programmes de protection environnementale sont mis en place : ZNIEFF, ZICO, Natura 2000.

Porté par Nello BROGLIO, Vice-Président délégué à l'environnement et à la forêt, le PCET de la CAVEM s'appuie sur les travaux du Comité de Pilotage. Par l'élaboration de ce PCET, les élus préparent le territoire à la transition énergétique avec pour objectif de garantir une future qualité de vie.

3 ÉTAPES DU PCET DE LA CAVEM

Une fois adopté en 2015, le PCET sera progressivement mis en œuvre jusqu'en 2020 avant d'être évalué puis actualisé.

1

Réalisation du **Profil Climat Énergie** afin de connaître les vulnérabilités énergétiques et climatiques du territoire.

2

Définition des **objectifs de réduction des émissions de GES** en cohérence avec les objectifs régionaux du Schéma Régional Climat Air Énergie.

3

Construction du **programme d'action 2015-2020** en concertation avec les Élus, les agents et les acteurs économiques et associatifs du territoire.

Les 3 diagnostics du Profil Climat Énergie

1. Le Bilan des émissions de GES du patrimoine et des services intègre l'ensemble des émissions de GES liées au fonctionnement des services de la CAVEM. La réalisation de cet exercice montre que 7,2 kilotonnes de CO² ont été émises par ces services en 2011, dont 84 % par l'adduction en eau potable et l'assainissement, la gestion des déchets ainsi que les transports publics. La CAVEM est exemplaire dans sa stratégie de PCET.

2. Le Bilan des émissions des GES du territoire Il intègre toutes les activités industrielles, tertiaires, agricoles et communales présentes sur le territoire. 485 kilotonnes de CO² ont été produites en 2011, dont près de 40 % sont dues aux transports. Viennent ensuite le secteur résidentiel (21 %) et les activités économiques (19 %). Ce bilan a permis de prendre conscience d'une dépendance du territoire aux énergies fossiles et donc aux approvisionnements énergétiques extérieurs.

3. L'Étude stratégique des vulnérabilités climatiques Elle présente les enjeux du changement climatique à l'échelle du territoire selon trois objectifs : identifier ses impacts prévisibles, analyser ses enjeux et appréhender comment il est considéré par les acteurs du territoire. Cette étude met en avant plusieurs analyses, notamment le fait qu'au cours de ces 50 dernières années la température a augmenté d'un degré sur le territoire et qu'elle augmentera encore de 3 degrés d'ici 2050. De plus, le niveau de la mer s'élève d'1 à 2 mm par an et pourra s'élever de 0,35 à 1 mètre d'ici 2050. Le diagnostic des vulnérabilités a permis de présager une stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique.



de la CAVEM

« Un travail de concertation a été engagé »

5 objectifs stratégiques pour la réduction des GES

Les scénarii établis visent 6 % de réduction des émissions de GES d'ici 2050. Cet objectif s'inspire directement de ceux fixés par le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) PACA.

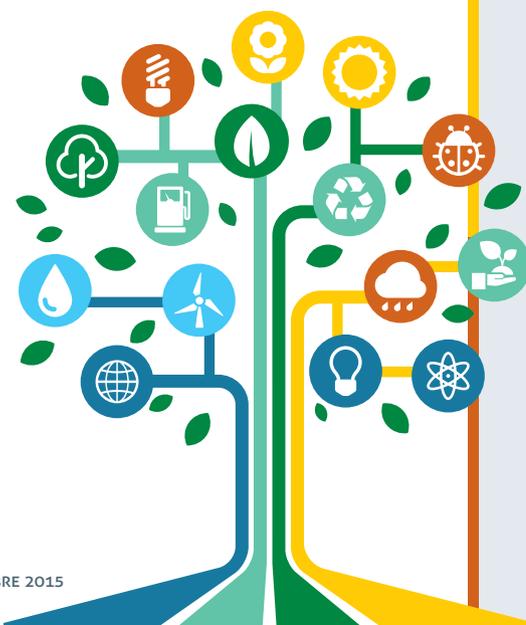
Un travail de concertation a été engagé avec les Élus, les services et les partenaires du PCET réunis au sein d'un Comité de partenaires (une centaine de personnes au total) qui se réunit une fois par an afin de définir les actions à mener par la CAVEM sur le territoire.

Ce processus a permis de définir 5 objectifs stratégiques :

- A** - Développer le territoire tout en maîtrisant ses besoins énergétiques et en l'adaptant au changement climatique ;
- B** - Lutter contre la dépendance électrique en diversifiant les sources d'approvisionnement énergétique ;
- C** - Maintenir l'activité de la CAVEM tout en limitant ses impacts sur la consommation énergétique et le climat ;
- D** - Valoriser et préserver les ressources locales du territoire ;
- E** - Mobiliser les acteurs du territoire autour de la question énergétique et le climat.

Des actions concrètes à l'étude ou en cours de réalisation :

- › Installation de panneaux photovoltaïques à la crèche du CHI Bonnet (photo ci-contre) ;
- › Construction d'une plateforme énergétique de l'habitat ;
- › Développement de la production de biométhane et identifier son utilisation la plus pertinente ;
- › Accompagnement de 10 entreprises pilotes pour réduire leur consommation énergétique ;
- › Développement d'une filière de collecte de biodéchets ;
- › Création d'un réseau local des communes autour des questions énergétiques et climatiques.



CONSOUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU TERRITOIRE

485 kt de CO² émises par an

2090 GigaWatts consommés par heure

11,7 GigaWatts d'énergie renouvelable produits par heure

306 millions d'euros de facture énergétique en 2011 (estimation)

412 millions d'euros de facture énergétique en 2020 (estimation)

+3 °C d'ici 2050

Entre 0,35 et 1 mètre d'élévation du niveau de la mer d'ici 2050

Le PCET vise -6 % d'émissions de GES

À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

⊗ Hygiène

04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr

⊗ Vaccination

04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr

⊗ Agglobus

www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

⊗ Démoustication

Numéro vert : 0 800 10 40 11

⊗ Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

⊗ Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr

⊗ Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

⊗ Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr

⊗ Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

contact@theatre-le-forum.fr

www.aggloscenes.com

MAIRIES

⊗ Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

www.mairieadretsesterel.fr

⊗ Fréjus

04 94 17 66 00

www.ville-frejus.fr

⊗ Puget sur Argens

04 94 19 67 00

contact@mairie-puget-sur-argens.com

www.pugetsurargens.fr

⊗ Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

mairie@mairie-roquebrune-argens.fr

www.roquebrune.com

⊗ Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

communication@ville-saintraphael.fr

www.ville-saintraphael.fr



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée ?

Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

**Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG! • 624 chemin Aurélien •
83 700 SAINT-RAPHAËL ou par mail : communication@cavem.fr**

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI NON

Vie du Conseil

Conseil communautaire du 28 septembre
Bureaux communautaires des 31 juillet, 28 août
et 25 septembre

Les élus ont voté :

ÉCONOMIE : Soutien de 33 000 € pour une nouvelle antenne de formation : l'Institut Méditerranéen du Sport de l'Animation et du Tourisme qui ouvre un cursus d'animateur sportif et culturel en novembre 2015.

SANTÉ : Mise en place par AirPACA d'un dispositif de surveillance de la qualité de l'air sur l'agglomération.

TOURISME : Poursuite de la coopération avec la Vallée de San Lorenzo pour développer des partenariats touristiques dans le cadre du Projet BEST OF n°2 (Magazine n°14 p.10).

TRANSPORT : Adoption du projet de Plan de Déplacements Urbains 2016-2025 qui participe à l'amélioration des conditions de déplacements et de vie des habitants. Budget d'investissement CAVEM estimé à 87,8 M€ sur 10 ans dont 41,4 M€ à la charge de la CAVEM.

HABITAT : Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat :

- Aide à la construction de logements locatifs sociaux par la garantie d'un emprunt à hauteur de 1 156 200 € pour 196 logements.
- Aide à l'acquisition de logements locatifs sociaux par la garantie d'un emprunt à hauteur de 1 035 100 € pour 120 logements.
- Prolongation d'un an du Programme d'Intérêt Général estimé à 65 000 € pour une rénovation de 70 logements.

DIVERS : Poursuite du soutien à l'Association Varoise de Secours aux Animaux (AVSA) jusqu'en 2017 pour sa mission de fourrière canine subventionnée à hauteur de 44 120 € en 2015.



Retirer votre magazine Var Estérel Méditerranée

- **Adrets de l'Estérel :** Hôtel de ville
- **Fréjus :** Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, Caïs, La Gabelle ; La Tour de Mare ; Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Le Forum ; Salle du Sextant.
- **Puget sur Argens :** Hôtel de ville, Centre Communal d'Actions Sociales ; Office de tourisme de la ville.
- **Roquebrune-sur-Argens :** Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres ; Centre Communal d'Actions Sociales ; Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- **Saint-Raphaël :** Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure, Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur ; Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte.

Expression de l'opposition

Développement économique : agir pour l'emploi local

Le développement économique, facteur de création d'emplois sur un territoire fortement touché par le chômage, est un enjeu majeur pour la CAVEM, dont c'est la compétence de par la loi.

Nous, élus Front National, considérons que la CAVEM doit tout mettre en œuvre pour attirer de nouvelles entreprises, et soutiendrons toutes les initiatives en ce sens.

Il en est ainsi de l'accroissement des possibilités d'accueil des entreprises sur notre territoire comme de la mise en place d'un guichet unique, pour accompagner les entrepreneurs désireux de s'y installer et faciliter leurs démarches, ou encore du renforcement d'un véritable travail de prospection.

Il en est également ainsi des actions en faveur du commerce. La participation de la CAVEM, en association avec ses communes membres, à la récente journée nationale du commerce de proximité, va dans ce sens et est à poursuivre et développer l'an prochain.

Cette politique doit également permettre la promotion de notre agriculture locale, à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

Elle doit enfin passer par la réimplantation d'instituts de formation dans les différentes communes de la CAVEM à même de les accueillir. Des initiatives se mettent en place en ce sens, et c'est en effet par des actions conjointes et volontaristes de la CAVEM et des communes membres que nous éviterons la centralisation des instituts dans le département, qui va à l'encontre des intérêts des habitants, et notamment des jeunes.

Enfin, une des conditions de la réussite d'une politique de développement économique est l'attractivité fiscale de notre territoire. C'est pourquoi nous regrettons la récente décision de la majorité de la CAVEM d'augmenter la TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales). Même si elle ne concerne qu'un nombre restreint de commerces, c'est un mauvais signe adressé à l'ensemble des acteurs économiques, qui ne doit surtout pas s'étendre à d'autres impôts et taxes, comme c'est malheureusement souvent le cas, malgré les discours, avec la gouvernance du parti « Les Républicains ».

Groupe d'opposition du Front National



LA CAVEM ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

- › Elle favorise l'accès à l'emploi de chacun
- › Elle renforce le dynamisme de nos cinq villes
- › Elle soutient les formations adaptées aux besoins des recruteurs locaux

> DEVEZ ANIMATEUR SPORTIF ET CULTUREL !

L'institut Méditerranéen du Sport de l'Animation et du Tourisme vous permettra de devenir animateur sportif et culturel dès novembre 2015.

Une trentaine d'élèves déjà inscrits suivront cette formation qui se déroulera au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Saint-Raphaël. La CAVEM participe à hauteur de 33 000 € dans ce projet.

Contact : 04 94 75 24 15



Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive qui accueillera les futurs élèves